

Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt et le 29 septembre à 18 h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, LARONDE, MAZILLE,
MRS, BAÏADA, CAM, GERVAIS, LE MOING, MERIC, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MME GAUCHET A MME BASSO-GUICHARD

Excusé / Absent : M. BADOE, MME NEGRE

Secrétaire : MME DENIS

Date de la convocation : 25/09/2020

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE LA PROPRIETE DE LA MECANIQUE AGRICOLE TAURAN**

Vu l'article 179 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Vu le plan de relance 2020 et son volet cohésion,

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT

Vu le budget communal,

Monsieur le Maire expose qu'avec l'acquisition de la propriété de la mécanique agricole TAURAN, la commune a une opportunité d'acquérir un bien en entrée de bourg, ce qui permettra d'améliorer son aspect, source de réserve de l'association des plus beaux villages de France. Cela répondra également au besoin de stationnement en créant du parking et un lieu de développement et de partage du circuit court.

Monsieur le Maire expose que le projet d'acquisition s'élève à 175 000 € plus 3 300 € de frais de notaire et qu'il est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de l'état.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total de l'opération : 178 300 € plus les frais de notaire

Subvention demandée 100% du projet

Autofinancement communal 0%

Cette acquisition interviendra sur le premier trimestre 2021

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ARRETE** : le projet d'acquisition de la propriété de la mécanique agricole TAURAN
- **ADOpte** : le plan de financement
- **DECIDE** : de demander des subventions au titre de l'état.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus



Le Maire,

François LE MOING